

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 79

présenté par

Mme Hamelet, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, M. Guiniot, Mme Le Pen,
Mme Menache, M. Pfeffer et Mme Robert-Dehault

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 23, insérer l'alinéa suivant :

« 2 *bis*. Souhaite conforter le rôle du Conseil européen comme organe de décision privilégié dans le cadre de négociations inter-gouvernementales respectant les souverainetés nationales ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Rassemblement National refuse l'affaiblissement du rôle du Conseil européen, considérant que les chefs d'Etats qui y participent ont été élus démocratiquement par les peuples européens pour les représenter.

Nous ne pouvons accepter que les Etats-membres d'une Union déjà largement critiquée ces dernières années, perdent chacun leur droit de veto au Conseil européen car ce droit garantit le respect ultime de leur souveraineté nationale.